

Arrêté n° 2020-88

Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G opérateur (trice) logistique (G5B45), organisé par le CUFR de Mayotte.

Le directeur du CUFR de Mayotte,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant, au titre de l'année 2020, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G opérateur (trice) logistique, organisé par le CUFR de Mayotte est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur Aurélien SIRI, Directeur du Centre Universitaire de Mayotte, Dembeni, **président**.

Madame Daouya BERKA, Directrice des Services du Centre Universitaire de Mayotte, Dembeni, **vice-présidente**.

Monsieur Soulaïmana MADI ALI, Responsable Pôle Patrimoine et Logistique, Centre Universitaire de Mayotte, Dembeni, **membre**.

Madame Mariama HAMADA, Gestionnaire administrative et financière, Division des Affaires Financières, Rectorat de Mayotte, Mamoudzou, **membre**.

Monsieur, Patient DEMBI, Directeur des Ressources Humaines, Centre Universitaire de Mayotte, Dembeni, **suppléant**.

Article 2 : La Directrice des Services du CUFR de Mayotte est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à DEMBENI, le 26 juin 2020



CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE
Directrice Générale des Services
Daouya BERKA

Daouya BERKA